

Plus de 3.200 entreprises hors couverture AMO

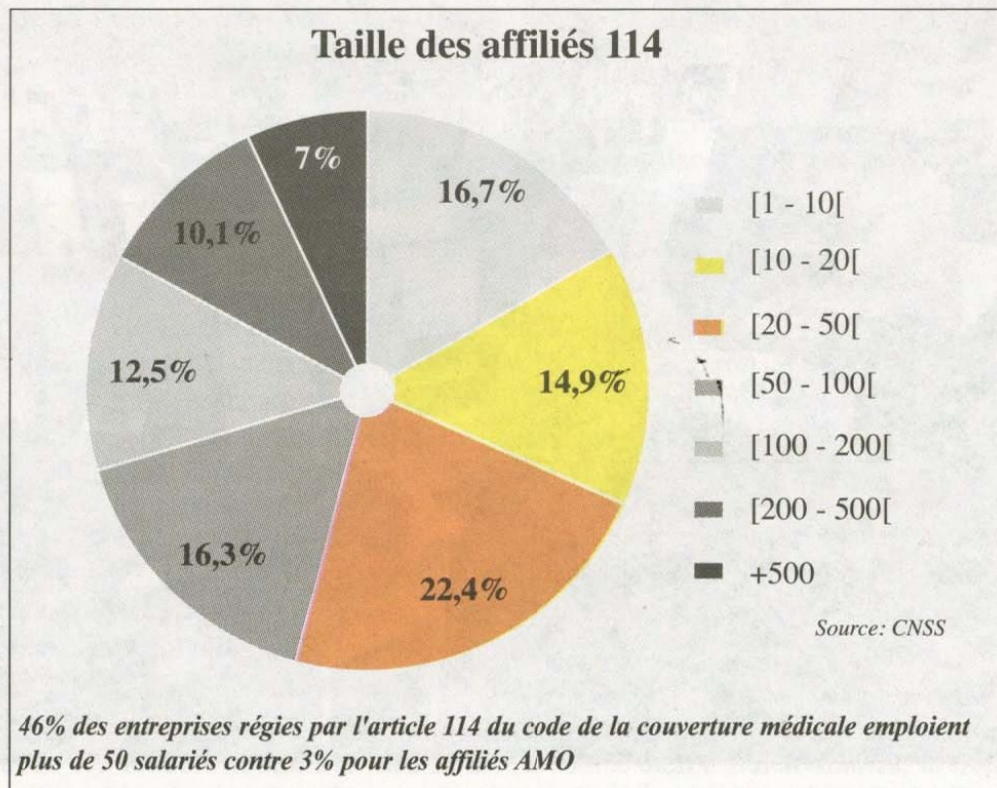
• Elles sont régies par l'article 114 de la loi sur la couverture médicale

• L'amélioration des prestations pourrait accélérer le basculement

TREIZE ans après l'entrée en vigueur de la loi sur la couverture médicale, 3.247 entreprises affiliées à la CNSS sont hors couverture médicale de base. Ces entreprises sont régies par l'article 114 de la loi sur la couverture médicale qui constitue une sorte «d'ovni» dans le schéma global d'assurance maladie.

Selon les statistiques de la CNSS, 1,4% des entreprises affiliées sont toujours hors du régime. Elles ont déclaré 20% des salariés en 2018 et une masse salariale de 56,2 milliards de DH. Ce qui représente 39% de la masse salariale globale. Leur poids est important mais leur basculement à la couverture maladie obligatoire pourrait générer une augmentation des dépenses surtout que cette population a des habitudes de consommation en soins importants.

Depuis 2005, 2.638 affiliés 114 ont basculé à l'AMO, dont 1.183 ont déclaré 97.650 salariés pour une masse salariale de 3,75 milliards DH en 2018. Les décisions prises lors du conseil d'administration tenu au mois de juillet pourraient accélérer le basculement des entreprises hésitantes. Les administrateurs de la CNSS, encouragés par les excédents de la branche AMO (2,17 milliards de DH) et par le taux de sinistralité (23,9%) encore faible, ont



décidé l'augmentation du taux de remboursement des soins ambulatoires et de l'hospitalisation à 80% contre 70% actuellement. Ce qui devrait permettre de baisser la part restant à la charge des assurés laquelle est passée de 36% en 2012 à 38% en 2017 avant de baisser de 1 point en 2018.

La hausse du taux de remboursement des dispositifs médicaux à 100% et celle du taux de remboursement des médicaments génériques à 90% a également été validée. Il en va de même pour la revalorisation du tarif national de référence de plusieurs actes ainsi que celui de l'optique. La monture et le verre sont aujourd'hui remboursés sur la base d'un tarif de 225 DH chacun. Il sera porté à 400 DH pour la monture, 400 DH pour les verres normaux et 800 DH pour les progressifs.

Pour les soins dentaires, le plafond des prothèses sera de 3.000 DH par an

au lieu de 3.000 DH tous les 2 ans.

L'article 114 a exclu une clientèle solvable du régime AMO géré par la CNSS ainsi que des établissements publics de la couverture de base assurée par la CNOPS. Cette exclusion devait être transitoire sauf que la loi n'est pas claire: «A titre transitoire, et pendant une période de cinq ans renouvelable, les organismes publics ou privés qui assurent à leurs salariés une couverture médicale à titre facultatif, soit au moyen de contrats groupe auprès de compagnies d'assurances, soit auprès de mutuelles, soit dans le cadre de caisses internes, peuvent continuer à assurer cette couverture...»

En 2010, le Secrétariat général du gouvernement a tenté une exégèse en déclarant que cette période transitoire ne devait commencer à courir qu'une fois tous les arrêtés sur l'AMO publiés. Ce qui n'est toujours pas le cas. □

Khadija MASMOUDI

Les Annonces du Jour

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01072019
MISE EN VENTE DE MATERIELS D'OCCASION
DATE SOUMISSION DU 24/07/2019 AU 27/08/2019

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau d'ordre au 41 Boulevard Moulay Youssef

Lieu de visite : Garage AUTOMOVE QJ Ain Sebaâ - Casablanca -

Pour toute information, prière de nous contacter aux N° : 05 22 43 60 11 / 05 22 43 60 28

Véhicule	Marque	Modèle	Genre	DMC	Carb	Km
993-B-15	FORD	TRANSIT	FOURGON	18/12/14	G O	147 042
59316-H-6	RENAULT	CLIO	CONDUITE INTERIEURE	12/10/15	G O	102 502
97241-B-8	RENAULT	KANGOO	FTTE VITREE AVEC BQTT	10/02/16	G O	135 953
43544-H-1	DACIA	DOKKER	FGTTE VITREE AVEC SIEGES	11/07/16	G O	85 526
51092-B-26	FIAT	DOBLO	FGTTE VITREE AVEC SIEGES	27/07/17	G O	41 043
57538-B-26	FIAT	FULLBACK	PICK-UP	27/07/17	G O	78 919
51231-B-26	FIAT	FULLBACK	PICK-UP	27/07/17	G O	99 066
12658-A-73	RENAULT	KANGOO	FGTTE VITREE AVEC BQTT	10/06/16	G O	139 378
3078-A-82	PEUGEOT	BIPPER	FAMILIALE	14/11/15	G O	128 302
63025-A-50	TOYOTA	COROLLA	CONDUITE INTERIEURE	15/05/09	G O	****
43500-A-34	PEUGEOT	PARTNER	CONDUITE INTERIEURE	25/05/16	G O	93 906